

Edito

Chères Apchonnaises, chers Apchonnois,

Les élections municipales ont marqué une nouvelle étape dans la vie de Saint-André-d'Apchon. Votre participation et les nombreux échanges menés durant la période électorale ont montré votre attachement à notre village et à son avenir. Nous vous remercions sincèrement pour la confiance accordée à notre équipe.

Depuis notre installation, nous découvrons avec humilité l'ampleur des missions municipales et la richesse des dossiers à conduire. Ce début de mandat est intense, mais profondément stimulant. Nous prenons progressivement nos marques avec une volonté forte : travailler collectivement, dans un esprit de dialogue, de transparence et de proximité.

Le choix d'une gouvernance collégiale est au cœur de notre engagement. Le bureau municipal, maire et adjoints, fonctionne dans un échange constant, avec une implication de l'ensemble des élus dans des groupes de travail. Chacun apporte ses compétences, son expérience et sa connaissance du terrain au service de l'intérêt général.

Les prochains mois seront consacrés à l'analyse de la situation financière de la commune afin de construire des projets réalistes et responsables. Plusieurs réflexions sont déjà engagées : maison de santé, médiathèque, restaurant scolaire, aménagement de la cour de l'école maternelle ou encore prise en compte des enjeux environnementaux grâce à un groupe d'écocitoyens réunissant élus et habitants.

Tout au long de ce mandat, nous resterons à l'écoute, disponibles et pleinement engagés pour que notre village reste dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Le Bureau Municipal

Conseil municipal 2026



Patricia
WOLTERS

Maire



Marie-Christine
PREFOL

1ère Adjointe



Christian
VACHERON

Adjoint



Monique
VALLAS

Adjointe



Christian
JOANNIN

Adjoint



Aurélie
CHARMETTE

Adjointe



Romaric
BOUCHER

Conseiller délégué



Damien
ROUSSEAU

Conseiller délégué



Florine
VAUDIER

Conseillère



Philippe
CHÂTRE

Conseiller



Isabelle
BONNEL

Conseillère



Cyril
LACROIX

Conseiller



Coralie PRESLE-
GUINET

Conseillère



Benoît
PREFOL

Conseiller



Sandrine
CAGNE

Conseillère



Christian
ARNAUD

Conseiller



Marie
PICARD

Conseillère



Rémi
BERTRAND

Conseiller



Christine
VACHERON

Conseillère

Vos élus restent disponibles sur rendez-vous pour vous rencontrer

Finances

Budget primitif 2026

Voté en Conseil Municipal, le budget 2026 est équilibré.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1,30 M€, portées à 70 % par la fiscalité locale, dont les taux restent stables. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, pour le personnel (50 %) et pour les charges générales (38 %) comme principaux postes.

La dette communale s'établit à 562 000 €. En investissement, les sommes inscrites au budget sont en retrait de 300 000 € par rapport à 2025, dans l'attente des subventions destinées aux réfections de la cantine et de la salle des fêtes. Ce budget intègre également le lancement des études pour les projets du mandat.

Citoyenneté et cadre de vie

Rappel des règles essentielles dans la commune

Afin de préserver la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie de tous, la commune rappelle plusieurs règles importantes concernant les travaux extérieurs, les nuisances sonores, la circulation et la gestion des déchets verts.

RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

TRAVAUX DE JARDINAGE



Du lundi au vendredi: 8H30-12H et 14H30-19H30

Samedi: 9H-12H et 15H-19H

Dimanche et jours fériés: 10H-12H

BRUITS DE VOISINAGE



- limiter les nuisances sonores
- surveiller les aboiements
- prévenir en cas de travaux exceptionnels

VITESSE DANS LE VILLAGE

30

- 50 km/h en agglomération
- 30 km/h dans les zones sensibles

50

DECHETS VEGETAUX

INTERDIT !

Brûlage **INTERDIT** toute l'année.

Les déchetteries sont à votre disposition à Pouilly

Les Nonains: du lundi au vendredi de 10H à 17H
et le samedi de 9H à 18H.

ENSEMBLE PROTEGEONS NOTRE CADRE DE VIE

Le respect de ces règles est l'affaire de tous. En adoptant des comportements responsables, chacun contribue à un village plus calme, plus propre et plus sûr.

Insectes nuisibles

Frelons asiatiques

En général les frelons font leur nid, environ de mai à octobre. Le frelon asiatique prolifère de manière constante sur notre territoire car il n'a pas de véritable prédateur. Si vous constatez la présence d'un nid chez vous, pour votre sécurité, ne le détruisez pas par vos propres moyens. Si un frelon se sent menacé, il devient agressif et toute intervention de votre part peut déclencher une attaque collective du nid.

Merci de faire appel à un professionnel. Si vous constatez la présence d'un nid sur l'espace public, merci de bien vouloir en informer la mairie.

Moustiques et moustiques tigres

La saison des moustiques arrive. Afin de limiter leur prolifération, vous pouvez réduire les sources d'humidité pour diminuer les lieux de pontes. Il est recommandé de supprimer les lieux où l'eau peut stagner (soucoupes sous les pots de fleurs, récupérateurs d'eau non fermés...). Il est important de vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées en nettoyant les gouttières, les regards.

En ce qui concerne les piscines hors d'usage, il est important de les couvrir et de ne pas laisser l'eau stagner sur les bâches.

Il est aussi recommandé de ramasser les fruits au pied des arbres et les débris végétaux.

Retrouvez plus d'infos sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Clim Attitude

Nous avons fait le choix, en tant qu'élus, de nous engager en signant la charte écocitoyenne. Cette commission est composée d'élus, de citoyens Apchonnois et d'impacteurs (membres du comité écocitoyen).

Elle a pour objectif de travailler sur différents projets afin qu'ils soient en cohérence avec nos engagements.

Le rôle de la commission est de mettre en place, à son échelle, des actions visant à décarboner les usages et à sensibiliser la population aux enjeux climatiques.

Les décisions finales relèvent toutefois des élus et du conseil municipal, qui doivent tenir compte de l'intérêt général, du budget et des priorités de la commune.

L'objectif est donc d'avancer ensemble, de manière constructive.

Adoptons ensemble une attitude positive pour le climat.



Une nouvelle dynamique engagée

Le CCAS de Saint-André-d'Apchon a installé sa nouvelle équipe lors de la réunion du Conseil d'administration du 22 avril. Un temps d'échanges qui a permis de revenir simplement sur son rôle, mais surtout sur ce qui se fait déjà au quotidien pour accompagner les habitants: familles, aînés, solidarité.

La nouvelle équipe s'inscrit dans cette continuité, avec l'envie de faire vivre ces actions et d'en imaginer d'autres, notamment en direction des adolescents, parfois moins présents dans les dispositifs actuels.

Les prochaines rencontres seront également l'occasion d'ouvrir les échanges à des partenaires : le Département viendra présenter les missions de son équipe pluridisciplinaire d'accompagnement de proximité, et une association engagée dans la mobilité des seniors interviendra pour partager ses actions sur la Côte roannaise.

Aide aux vacances 2026

Pensez-y dès maintenant !

Parce que permettre aux enfants de partir en vacances fait aussi partie de la solidarité locale, le CCAS reconduit en 2026 son aide aux vacances pour les enfants de 3 à 17 ans, sous conditions de ressources.

Cette aide concerne les centres de loisirs, les séjours collectifs (camps, colonies) ainsi que les vacances familiales. Les conditions et dossiers sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.

Tél. 04 77 65 81 74

Plan canicule

PLAN CANICULE 2026 : inscrivez-vous sur le registre

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la municipalité et le CCAS rappellent l'importance de se protéger et de protéger ses proches, notamment les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, isolées, etc.). Le registre communal permet au CCAS d'identifier les personnes fragiles afin de leur apporter une aide adaptée en cas de canicule (appels téléphoniques, visites à domicile, etc.)

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes isolées ou en perte d'autonomie

Vos données seront immédiatement prises en compte. Si vous vous êtes déjà inscrit l'an passé ou auparavant, et que les informations vous concernant n'ont pas changées, il n'est pas nécessaire de renouveler la démarche.

Informations et renseignements auprès du secrétariat de Mairie au 04 77 65 81 74 et /ou inscription en ligne sur le site internet de la commune :

saint-andre-d-apchon.fr



Commémoration 8 mai

Le 8 mai dernier, la commune a célébré la commémoration de l'Armistice de 1945 afin de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix, en Europe et dans le monde. Cette date historique, symbole de la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le continent européen, demeure un temps fort de recueillement et de mémoire collective.

Un moment particulièrement important pour faire vivre le devoir de mémoire et transmettre aux jeunes générations les valeurs essentielles de solidarité, de paix, de tolérance et de fraternité. À travers ces instants de partage et de réflexion, il s'agit également de rappeler l'importance de rester vigilants face à l'oubli et de perpétuer l'histoire afin qu'elle éclaire l'avenir.

Dans un esprit de solennité, plusieurs temps de lecture et de dépôt de gerbe ont permis d'honorer la mémoire des victimes civiles et militaires, ainsi que celle de tous les combattants.

À l'issue de la commémoration, un apéritif dînatoire convivial a permis de prolonger ce moment de partage dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. Ce temps d'échange a offert l'occasion de poursuivre les discussions autour de l'histoire, du souvenir et de l'importance de la transmission.

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à cette cérémonie du souvenir, ainsi que toutes celles et ceux qui contribuent chaque année à faire vivre cette mémoire essentielle.



Agenda

Juin 2026

- **Samedi 6** 20 ans du CRAB - Halle
- **Samedi 6** Concours de Pétanque - Festival Apchonnois
- **Samedi 6 - 20H30** Concert à la bougie à l'église
Printemps musical en Pays Roannais
- **Dimanche 7** Marche du sou des écoles et organisation
d'un concours de photos
- **Dimanche 7** Concert Eglise Saint André
- **Vendredi 12 - 20H30** Spectacle de fin d'année des
élèves de l'école de chant - Salle des Fêtes
- **Samedi 13** Gala de danse - Scarabée Riorges
- **Samedi 13 - 20H30** Concert de l'orchestre d'harmonie
de St André d'Apchon - La Loire en HARMONIE (PMPR)
- **Samedi 13** Tournoi de foot (terrain d'honneur) USAL
- **Samedi 13** Kermesse et concours de pétanque Classes
en 6
- **Jeudi 18** Conférence Annexe, 20h30 "Sur les chemins
de Compostelle"
- **Mardi 23** Heure musicale - GAMEC
- **Mercredi 24** Portes ouvertes + Heure musicale GAMEC
- **Jeudi 25** Heure musicale - GAMEC
- **Jeudi 25 - 20H30** Concert Printemps musical - Chorale
de Los Angeles (PMPR) Scarabée Riorges
- **Samedi 27** Fête des Ecoles - Sou des écoles
- **Mardi 30** Spectacle théâtre enfants - GAMEC

Juillet 2026

- **Samedi 4** Concert jardin du musée de Roanne Société
Musicale
- **Samedi 4 et Dimanche 5** Festival Musical - Festival
Apchonnois
- **Vendredi 10 - 20H30** Concert de l'orchestre canadien
de Shawinigan - Parc du Château
- **Samedi 11** Concours de pétanque - Amicale Laïque
- **Samedi 14** Concours de pétanque - CRAB
- **Mardi 14** Festivité de la Fête Nationale
- **Mardi 14** Après-midi Jeux - Amicale Laïque
- **Mardi 14** Exposition à la Maison du Terroir
- **Mardi 14** Repas chaud - Comité des fêtes
- **Mardi 14** Retraite aux flambeaux - Comité des fêtes
- **Mardi 14** Feux d'artifice

Août 2026

- **Samedi 29** Fête des classes en 6

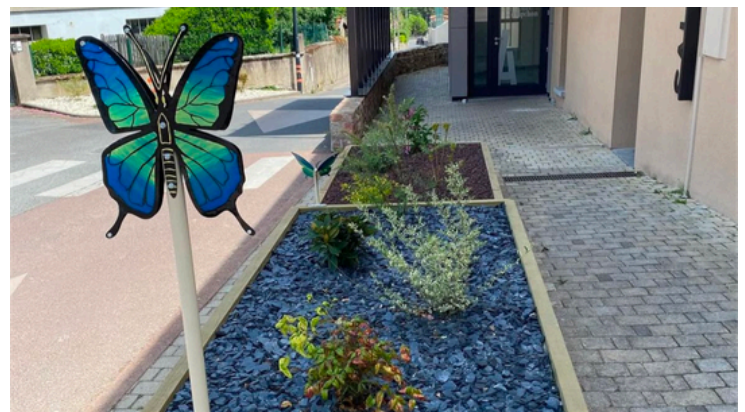
Septembre 2026

- **Samedi 5** Portes ouvertes - GAMEC
- **Dimanche 6** Fête de la batteuse
- **Dimanche 6** Fun car
- **Samedi 12** Concours de pétanque - Amicale Laïque
- **Samedi 19 et dimanche 20** Journée du Patrimoine
- **Samedi 26 et dimanche 27** Journée du Patrimoine
- **Dimanche 27** Olympiades des Familles - Ecole

Octobre 2026

- **Samedi 3** Marche - Comité des fêtes
- **Samedi 3 - 20H30 et Dimanche 4 - 14H30** Spectacle
« Le Petit Monde du Cabaret » – Salle des Fêtes
- **Samedi 24 et dimanche 25** Foire d'AUTOMNE

Aménagement



Afin de remplacer la jardinière située devant la salle des fêtes, les services techniques de la collectivité ont réalisé l'ensemble de l'aménagement devant ce bâtiment communal nouvellement rénové.

Sur les recommandations du jury départemental du comité de fleurissement de la Loire, les agents ont enlevé les pavés, procédé à la fabrication de deux jardinières en bois, désormais en lien avec le sol.

Ils ont également effectué les plantations et la mise en place des paillages en ardoise et pouzzolane, ainsi qu'agrémenté le tout de papillons et chenille décoratifs.

Une belle réalisation, qui illustre une nouvelle fois le savoir-faire et l'implication des agents dans l'embellissement de notre cadre de vie.

Notre Histoire



L'actuelle **Maison des Sociétés**, située 13 rue Albert-LAURIAC, était autrefois l'école publique de garçons.

Ce bâtiment, construit en 1883, a accueilli pendant près d'un siècle plusieurs générations d'élèves qui y ont reçu une instruction gratuite, laïque et obligatoire.

Les élèves étaient répartis en deux classes multi-niveaux : la première rassemblait les CP, CE1 et CE2, tandis que la seconde regroupait les CM1, CM2 et le niveau de Fin d'études, consacré à la préparation du Certificat d'études.

La classe de Fin d'études permettait aux élèves de préparer et de passer le célèbre Certificat d'études, un diplôme alors considéré comme un brevet essentiel pour l'entrée dans la vie active.

À l'heure du repas de midi, les élèves, rangés deux par deux et encadrés par leur instituteur, rejoignaient la cantine, située dans l'ancienne école des filles au 6 place de l'Église. En 1978, l'école actuelle fut inaugurée, mettant ainsi un terme à plus de cent ans de bons et loyaux services rendus par ce bâtiment emblématique de la vie communale.

Commission bâtiment, patrimoine.

Source Mr René Rejony